



Travail saisonnier sans repos hebdomadaire

Par **Flowww**, le **03/07/2014** à **23:38**

Bonjour à tous

Je viens vers vous car j'ai besoin d'aide. J'explique la situation.

Ma copine a trouvé un boulot saisonnier dans le conditionnement de fruit pour le mois de juillet. Tout va bien sauf que:

- elle travaille tous les jours du lundi au dimanche sans repos hebdomadaire comme le dit la loi.
- elle travaille dimanche et jours fériés sans être payée plus
- elle est prévenue le matin de son heure de début d'activité sans connaître la fin
- elle a parfois seulement 5min pour manger

Aujourd'hui par exemple elle a été prévenue à 9h qu'elle débutait à 11h et à fini à 21h30 avec 2 fois 1h pour manger

Les semaines ne sont absolument pas à 35h et les heures supplémentaires ne sont en effet pas payées plus!

Je ne sais pas ce que je peux faire car pour elle c'est pas normal mais si elle dit quelque chose elle va se faire virer.

Merci de votre aide car je ne pense pas pouvoir tolérer ça très longtemps!

Merci.

Flow

Par **P.M.**, le **04/07/2014** à **09:06**

Bonjour,

A priori, vous même ne pouvez rien faire car vous n'avez aucun lien avec l'employeur en revanche même après la rupture du contrat de travail, la salariée pourrait exercer un recours en prouvant les manquements de l'employeur par rapport à la législation et à la Convention Collective applicable pour les majorations du dimanche et des jours fériés notamment...

Par **Flowww**, le **04/07/2014** à **11:03**

Merci de votre réponse.

Ceci veut dire qu'elle serait payée sur son du?

Et elle même que peut elle faire si je la convaint qu'il faut faire quelque chosekz

Par **P.M.**, le **04/07/2014** à **11:13**

A condition comme je vous l'ai dit de pouvoir prouver les jours et heures travaillés...

Je ne vois pas qui pourrait le faire si ce n'est la salariée...